



Fête de la Fraîse

**VIDE GRENIER - VELLERON 8 mai 2025 -
REGLEMENT et INSCRIPTION DES EXPOSANTS
Bulletin et dossier complet à retourner avant le 11 avril 2025
Bulletin est nominatif valable pour un emplacement**

1 – L'heure d'arrivée est fixée de 6h jusqu'à 7h, les véhicules doivent être déchargés et évacués immédiatement pour laisser passer tous les exposants avant installation définitive

2 – Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des demandes avec le dossier complet (**photocopie de la carte d'identité, attestation sur l'honneur**) accompagné du chèque à l'ordre de la « **régie marchés et manifestations** »

L'emplacement vous sera attribué, avec le nom de la rue et un plan après le 28 avril (si cela est possible le même que l'année précédente).

3 – En cas d'annulation de la fête de la fraise, pour raisons sanitaires ou intempéries, le montant de la place vous sera remboursé.

Une autre date pourrait vous être proposée, soit dans le centre du Village soit sur le site du Marché Agricole si cela nous était possible.

4 – La mairie de Velleron n'est en aucun cas responsable et ne garantit pas votre chiffre d'affaires lors de cette journée commerçante.

5 – Chaque exposant doit être en possession d'une assurance (**responsabilité civile en cours pour l'année 2025**).

6 – Les emplacements sont payables d'avance avant la date butoir indiquée sur le courrier ; en cas d'absence aucun remboursement n'interviendra sans raison majeure.

7 – Les places sont réservées en priorité aux Velleronnais dans la limite des places disponibles.

Conformément à la loi, sera tenu pendant toute la durée de la manifestation et à disposition des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, consommation et répression des fraudes, un registre comportant tous ces renseignements.

Nom, Prénom :

Téléphone : Email :

Réservation d'un emplacement : 3 m 6 m 9 m

Prix des 3 mètres : 12 euros

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date.....

Signature

Renseignements Mairie de Velleron : 04 90 20 00 71 / Email : contact@velleron.fr

Protections des données : Les données renseignées au sein du présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé soumis à la réglementation relative à la protection des données personnelles. La commune de Velleron en sa qualité de responsable de ce traitement a pris toutes les mesures adéquates pour garantir le respect de ses obligations. Pour plus d'informations sur la politique générale relative à la sécurité des données personnelles déployée au sein de la commune de Velleron, une notice d'information exhaustive est disponible à l'accueil de la commune ou sur son site internet. Toute information complémentaire pourra également être obtenue auprès du délégué à la protection des données de la commune, Mme Audigier joignable au 04 90 20 00 71 ou dpd@velleron.fr